Infection au SARS-CoV-2 (COVID-19) – Zones d'exposition à risque

Mise à jour le 16/03/2020

Les zones d'exposition à risque sont définies comme les **départements français** ou **pays** pour lesquels une transmission communautaire diffuse du SARS-CoV-2 est décrite.

En France

Régions	Départements
Auvergne-Rhône-Alpes	- Ain (X) - Ardèche (X) - Drôme (X) - Haute-Savoie - Loire (X) - Rhône (X)
Bourgogne-Franche-Comté	- Côte d'Or - Doubs - Haute-Saône - Le Territoire de Belfort - Saône-et-Loire
Bretagne	- Morbihan
Corse	- Corse-du-Sud - Haute Corse
Grand Est	- Bas-Rhin - Haut-Rhin - Meurthe et Moselle - Moselle - Vosges
Hauts-de-France	- Aisne - Oise - Somme
Ile-de-France	- **Toute l'Ile-de-France** : Essonne, Hauts-de-Seine, Paris, Seine-Saint-Denis, Seine et Marne, Val d'Oise, Val de Marne et Yvelines

(X) indique les départements nouvellement inclus

A l'étranger

Continent	Pays
Asie	- Chine (Chine continentale, Hong Kong, Macao) - Bahreïn - Brunei - Corée du Sud - Iran - Qatar
Europe	- Allemagne (X) - Autriche - Belgique - Espagne - Estonie - Italie - Islande - Danemark - Luxembourg (X) - Norvège - Pays - Bas - San Marin - Slovénie - Suède - Suisse

(X) indique les pays nouvellement inclus

Cette liste est susceptible d'évoluer à tout moment en fonction des informations disponibles.